



Pourquoi c'est important. Le gouvernement présente un plan pour les zones rurales

Lg

Élisabeth Borne et plusieurs de ses ministres sont attendus ce jeudi dans la Vienne pour la présentation du plan « France ruralités ». Objectif, selon Matignon : « faciliter l'accès aux services du quotidien » et « promouvoir l'équité territoriale ».

33 % de la population vit en zone rurale. C'est à cette large partie de la population que va s'adresser ce jeudi la Première ministre, lors d'un déplacement dans la Vienne. Élisabeth Borne y présentera le plan « France ruralités ».

Elle sera accompagnée de Christophe Béchu, le ministre de la Transition écologique, Olivia Grégoire, la ministre déléguée chargée des PME, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, ainsi que de Dominique Faure, la ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité. France ruralités doit succéder à l'Agenda rural, une feuille de route interministérielle lancée en 2019 et visant à favoriser la ruralité.

Services publics et accès aux soins

Ce nouveau plan, dont le périmètre sera resserré, s'inscrit « dans la volonté du gouvernement de promouvoir l'équité territoriale et l'égalité des chances, d'avancer dans la planification écologique pour laquelle les territoires ruraux ont un rôle clé à jouer et de faciliter l'accès aux services du quotidien pour nos concitoyens », indique Matignon à Ouest-France.

Elisabeth Borne a déjà déclaré qu'elle souhaitait « redévelopper des commerces de proximité ». Dans l'émission Dimanche en politique, sur France 3, elle a aussi dit vouloir soutenir « la réimplantation des services publics » via « les maisons France Services ».

L'enjeu est grand : selon une enquête Ifop (*) pour Familles rurales, dévoilée mercredi, 70% des Français estiment que le manque de services publics est le « principal frein » pour s'installer en zone rurale. Et 6 ruraux sur 10 font état « d'une dégradation de l'accès aux services publics ces dernières années ».

Ils sont encore plus nombreux (66 %) à noter une dégradation de l'accès aux services de santé. Autant dire que la Première ministre devra certainement justifier son opposition à la restriction de la liberté d'installation des médecins, au lendemain du rejet à l'Assemblée nationale d'un amendement transpartisan allant en ce sens.

Un projet de loi préféré à un plan

« Pour faire reculer la fracture territoriale et préparer l'avenir, il est temps pour les pouvoirs publics (...) de déployer une véritable politique structurelle », souligne Guylaine Brohan, la présidente de Familles rurales. Un constat partagé par le « Parlement rural français », qui regroupe élus, chercheurs, entreprises et associations agissant en milieu rural.

Plus qu'un plan, l'association réclame « un projet de loi ambitieux ». « J'attends aujourd'hui que le gouvernement nous donne sa vision de la ruralité et nous dise quelles perspectives il offre aux jeunes qui veulent s'installer en milieu rural », plaide le sénateur Bernard Delcros (Union centriste), le président du Parlement rural français.

Parmi les mesures réclamées, une reconnaissance des services rendus par le monde rural pour



préserver la biodiversité, en faisant passer de 40 à 100 millions d'euros en 2024 la « dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité et la valorisation des aménités rurales ». Le Parlement rural demande aussi au gouvernement de « structurer une offre de services performante dans les domaines de la santé, des mobilités, de l'éducation ou encore des infrastructures ferroviaires ».

(*) Sondages Ifop réalisés en ligne entre le 27 avril et le 11 mai auprès de deux échantillons de 1 002 et 1 505 personnes représentatives de la population française rurale de 18 ans et plus, sélectionnés selon la méthode des quotas. ■

